

N/REF : 14/04/2025 16H31 C:264601 I:36289
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 14/04/2025 a 16H31

RES ESTUDINES EUROPOLE

**2/4 RUE PIERRE SEMARD
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : RESIDENCE ESTUDINES
2/4 RUE PIERRE SEMARD
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 17 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 2/4 RUE PIERRE SEMARD A GRENOBLE
RESIDENCE ESTUDINES EUROPOLE
M KARIM SABRI 04 76 48 60 97 OU 06 14 99 02 26

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DES EAUX USEES

Donneur d'ordre : M. K SABRI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/04/2025 A 10H30
VERIFICATION DES COLLECTEURS EAUX USEES EXTERIEURS
ET DES PIEDS DE CHUTE DES COLONNES DANS LES GARAGES
LE PROBLEME PROVIENDRAIT D'UNE FUITE D'EAU POTABLE QUI RUISSELLE SUR
LA COLONNE JUSQU'AU PIED DE COLONNE DANS LES GARAGES

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans interv.	2	83,54	83,54

TOTAL H.T.	83,54
T.V.A. a 20,00%	16,70
TOTAL T.T.C.En EURO	100,24

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN